



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 37

Samedis 2 et 9 novembre 2013 - 84^e année

La prochaine édition
du Bois International
paraîtra le 16 novembre.

Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Transport / Le Premier ministre suspend la mise en œuvre de l'écotaxe p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

L'actualité en régions p. 8

Franche-Comté / Première remise des prix de la construction bois

Pays de la Loire / "L'appel des forêts" de la Revue 303

Bourgogne / 9^e congrès national Aprovalbois

Bretagne / 45 participants à la rencontre chantier WoodLoft

Gros plan

Paris / Le Gouvernement dévoile son plan d'action pour les industries du bois . . p.10

Comprendre

Synthèse

Logistique / Palettes et emballages en bois : tensions sur la ressource p. 13

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Demande en hausse pour le hêtre et stable pour le chêne en Picardie p. 16

S'équiper

Matériels et techniques

Exploitation forestière / Un mini-débusqueur fait le travail d'un cheval de trait . p. 17

Les cahiers Fréquence bois

Séchage artificiel : des capacités à développer p. 19

Lorraine / Scierie Lemaire et Fibre premium : déploiement d'un plan séchage . . p. 22

Auvergne / Cogenair et Ecolwood : Deux plateformes complémentaires p. 25

Publi-informations p. 28

Le Journal des annonces du bois p. 31

Renseignements commerciaux p. 39

Franc-parler

A la croisée des pistes

Issu des réflexions menées dans le cadre des "Rencontres régionales pour l'avenir des industries du bois", ainsi que notamment du rapport Cullet, le plan du Gouvernement pour l'avenir de la filière bois a été présenté le 17 octobre par Arnaud Montebourg et Stéphane Le Foll, avec la volonté de donner une "impulsion déterminante" (1).

Cet état des lieux a le mérite, outre de reconnaître à la filière forêt bois une représentativité économique officielle, d'identifier des pistes de réflexions souvent pertinentes, telles que la structuration de l'amont et de l'aval en une vraie filière, ou bien la prise en compte de leurs besoins spécifiques de financement au sein de la banque publique d'investissement.

On peut cela étant se demander comment concilier des exigences à priori divergentes, à l'instar de celle consistant à faire cohabiter forêt d'agrément et forêt de production. Et par-delà ces questions de cohérence se profile celle, incontournable, des moyens disponibles.

Le plan préconise en tout cas de dynamiser l'outil de production des entreprises, en leur permettant d'accélérer l'amortissement de leurs investissements matériels sur 24 mois au lieu de 36. Une mesure faisant directement écho à la remise des seconds labels Productivez ! qui a eu lieu au Sénat le 16 octobre, récompensant trois entreprises dont deux scieries et un fabricant de meubles, et démontrant que le renouvellement de l'appareil productif constitue plus que jamais un facteur clé de succès pour faire la différence et s'imposer dans un contexte concurrentiel globalisé.

(1) Voir l'article : "Paris / Le Gouvernement dévoile son plan d'action pour les industries du bois" en p. 10 du présent numéro.